



**Environnement
Canada**

**Environment
Canada**

ENVIRONNEMENT CANADA

RAPPORT ANNUEL

1983-84

Canada

INTRODUCTION

Créé en 1971, Environnement Canada a pour mandat de préserver et d'améliorer la qualité de l'environnement pour le mieux-être des Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

Le ministère aide et encourage les citoyens à prendre des décisions judicieuses du point de vue de l'environnement, tant au foyer qu'au travail, en donnant des renseignements et des conseils et en accordant beaucoup d'importance à la consultation du public. De plus, il ne recourt à la réglementation qu'avec modération et en dernier ressort.

En 1983-1984, les 11 600 employés d'Environnement Canada ont fourni des services météorologiques et climatologiques, entretenu nos parcs nationaux et nos lieux historiques, joué un rôle important dans la lutte contre la pollution et le contrôle des produits chimiques dangereux, en plus de protéger et gérer nos ressources forestières, fauniques, terrestres et aquatiques.

Environnement Canada est au service des Canadiens partout au pays. Plus de 70 pour cent de son personnel travaille à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

LÉGISLATION

Le mandat d'Environnement Canada découle de la Loi de 1979 sur l'organisation du gouvernement. La division constitutionnelle des pouvoirs prévoit un partage fédéral-provincial des responsabilités en matière d'environnement. Puisque l'environnement ne connaît pas de frontières politiques, tous les ordres de gouvernement doivent collaborer à l'établissement et à la mise en oeuvre des politiques environnementales. Outre la Loi sur l'organisation du gouvernement, la Loi sur les parcs nationaux et la Loi sur les lieux et monuments historiques, les responsabilités et les activités d'Environnement Canada sont définies par les lois suivantes :

- Loi sur les ressources en eau du Canada
- Loi sur la faune du Canada
- Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique
- Loi sur les contaminants de l'environnement
- Loi sur le développement des forêts et la recherche sylvicole
- Loi sur l'exportation du gibier
- Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux
- Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs
- Loi sur l'immersion de déchets en mer
- Loi sur les renseignements relatifs aux modifications du temps.

Le ministère est également responsable de l'application des dispositions de la Loi sur les pêcheries relatives à la lutte contre la pollution, et de la prestation de conseils et de renseignements dans le cadre de certaines dispositions de lois fédérales confiées à d'autres ministères.

REVUE ANNUELLE

Environnement Canada comprend cinq grands services :

- . Le Service de l'environnement atmosphérique
- . Le Service canadien des forêts
- . Le Service de la conservation de l'environnement
- . Le Service de la protection de l'environnement
- . Parcs Canada

Il y a aussi cinq centres de responsabilité régionaux et trois groupes de soutien : le Service de planification du ministère, le Service des finances, du personnel et de l'administration, et la Direction générale de l'information.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ATMOSPHERIQUE

Le Service de l'environnement atmosphérique (SEA) est chargé de fournir des services et des informations sur le temps, le climat, l'état des glaces et des mers et la qualité de l'air afin d'assurer la sécurité des Canadiens et de leurs biens, le développement économique, ainsi que la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Faits saillants en 1983-1984

- . 15,8 millions de demandes de renseignements météorologiques en 1983, soit le double de 1978.
- . Installation d'un super-ordinateur à Dorval (Québec) en vue de produire des prévisions météorologiques plus exactes et à plus longue échéance pour le Canada.
- . Tenue, pour la première fois au Canada, de la réunion de la direction de l'Organisation météorologique mondiale au Centre du SEA à Downsview.
- . Mise en service de nouveaux radars météorologiques à Calgary et à Halifax.
- . Mise sur pied d'une station radio-météo à Ottawa.
- . Amélioration du système de traitement des données recueillies par satellite au centre météorologique du Pacifique, pour mieux prévoir la météo dans l'Ouest.
- . Prestation de services météorologiques bilingues dans 10 autres centres ailleurs qu'au Québec, portant le total à 13.
- . Amélioration du service de surveillance des glaces et des icebergs.
- . Publication et distribution d'un nouveau bulletin hebdomadaire sur les pluies acides.
- . Sur le plan international, réalisation de deux projets sur les pluies acides : une expérience pour suivre le déplacement des polluants atmosphériques et des systèmes météorologiques, et une étude sur la formation de la neige acide.
- . Lancement du Programme sur le climat canadien en vue de coordonner les études sur le climat, y compris les travaux sur les incidences économiques et sociales du climat actuel et de tout changement climatique dans le futur.

SERVICE CANADIEN DES FORÊTS

À titre d'organisme fédéral responsable de la foresterie, le Service canadien des forêts (SC forêts) joue un rôle de premier plan au niveau scientifique et technique, et encourage l'aménagement forestier basé sur des principes écologiques judicieux. Le SC forêts s'occupe de l'élaboration de principes d'aménagement et de conservation des forêts, de la prévention et de la protection contre les incendies, les insectes et les maladies, ainsi que de la prévision de l'offre et de la demande de bois, y compris la biomasse forestière pour la production d'énergie.

Faits saillants en 1983-1984

- Conclusion d'un accord de 27 millions de dollars avec le Manitoba sur la mise en valeur des forêts, d'une entente de 19 millions de dollars avec les propriétaires de boisés de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, et d'un accord de 20 millions de dollars avec l'Île-du-Prince-Édouard.
- Contributions de 150 millions de dollars pour l'achat conjoint avec les provinces de 29 avions-citernes CL-215 de Canadair et de 60 millions de dollars pour l'agrandissement et l'amélioration des installations de recherche, fonds provenant du Programme spécial de relance.
- Création du Conseil consultatif canadien de recherches forestières en vue d'orienter les besoins et les priorités en recherche.

SERVICE DE LA CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Service de la conservation de l'environnement (SCE) est responsable des politiques et des programmes ministériels sur les eaux intérieures, la faune et les terres. Son rôle est d'assurer la disponibilité à long terme et la qualité de ces ressources. Pour ce faire, il gère et opère une banque nationale de données sur les terres, planifie et prend des mesures pour développer ces ressources et garantir la qualité de l'eau, protège les oiseaux migrateurs, en plus de gérer les ressources fauniques et d'effectuer des recherches.

Faits saillants en 1983-1984

- Publication d'un document intitulé Les Terres : Stress et impacts et portant sur la dégradation des terres causée par une gestion et une utilisation inadéquates.
- Fin de la recherche écologique portant sur l'évaluation des terres humides, les impacts terrestres du transport à distance des polluants atmosphériques et l'établissement d'une base de données pour l'utilisation des terres nordiques.
- Lancement d'une enquête publique nationale en vue d'élaborer une stratégie fédérale sur les eaux.
- Mise sur pied, en collaboration avec les provinces, d'un réseau national de contrôle de la qualité de l'eau.
- Création d'Habitat faunique Canada, fondation vouée à la conservation des habitats fauniques, grâce à une subvention initiale de trois millions de dollars du MDE.
- Contribution de 1,5 million de dollars répartie sur quatre ans au nouvel Institut de la fourrure du Canada, pour appuyer la recherche et le développement de dispositifs de piégeage moins cruels.

- Approbation du document Plan de gestion des oiseaux aquatiques pour le Canada : Aperçu stratégique par les organismes responsables au niveau fédéral, provincial et territorial, en vue de l'élaboration d'un plan de gestion continental.

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Service de la protection de l'environnement (SPE) a pour fonction d'élaborer et de prendre des mesures contre tout ce qui menace la qualité de l'environnement. Pour ce faire, il collabore étroitement avec les autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, l'industrie et les organismes environnementaux non gouvernementaux. Il s'occupe également de la gestion des questions prioritaires telles que les substances toxiques et les pluies acides.

Faits saillants en 1983-1984

- Entente entre le Canada et neuf pays d'Europe en vue de réduire les émissions nationales de SO₂ d'au moins 30 pour cent d'ici 1983.
- Accord des provinces de l'Est du Canada pour réduire leurs émissions annuelles de SO₂ à 2,3 millions de tonnes d'ici 1994.
- Création du Comité interministériel des produits chimiques toxiques, présidé par le MDE et chargé de coordonner la gestion des matières toxiques à l'échelon fédéral.
- Publication d'un règlement sur le plomb dans l'essence, première phase du programme d'abandon graduel du plomb.
- Adoption d'un symbole normalisé du recyclage, le ruban de Möbius, afin de sensibiliser le public à la conservation des ressources naturelles et aux avantages économiques qui en découlent.
- Publication de deux projets de règlements sur les BPC, dont l'un sur les produits qui en contiennent et l'autre sur les rejets.
- Poursuite de l'étude sur la stratégie d'abandon graduel du matériel contenant des BPC.
- Élaboration de normes d'émission plus strictes concernant les nouveaux véhicules automobiles.
- Fin d'une étude-pilote en laboratoire démontrant l'efficacité et le rendement énergétique de la transformation des boues résiduairees en combustibles liquides et solides.
- Réussite de la démonstration de techniques de destruction des BPC.

PARCS CANADA

Parcs Canada a pour mandat de gérer le réseau des parcs nationaux, les lieux et monuments historiques nationaux et les canaux du patrimoine. Il apporte une contribution énorme à l'industrie touristique du Canada, tout en conservant notre patrimoine naturel, culturel et historique.

Faits saillants en 1983-1984

- Près de 27 millions de visiteurs dans les parcs nationaux, les parcs et lieux historiques et les canaux du patrimoine.
- Achat de 40 îles de l'archipel de Mingan (Québec) pour y aménager un parc national.
- Inscription du parc national Wood Buffalo sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.
- Accord avec CP Rail sur la construction d'une seconde voie ferrée à travers le col Rogers dans le parc national Glacier.

- . Inauguration du parc historique national du cap Spear (Terre-Neuve) et visite du canal Rideau (Ontario) par le prince et la princesse de Galles.

SERVICE DE PLANIFICATION DU MINISTÈRE

Le Service de planification du ministère (SPM) gère le système de planification ministérielle, met ses conseillers au service de la haute direction pour l'élaboration et la coordination des politiques, dirige les relations extérieures du ministère et effectue l'évaluation des programmes de même que la vérification interne.

Faits saillants en 1983-1984

- . Présentation à la Commission MacDonalld d'une mémoire sur le concept général de développement économique durable.
- . Création d'Environnement 2000, programme de conservation visant à donner des emplois aux jeunes Canadiens et aux travailleurs plus âgés.
- . Préparation du premier rapport sur l'état de l'environnement au Canada.
- . Publication par le ministre d'un document portant sur les perspectives, les responsabilités et les politiques à l'égard du développement au nord du 60^e parallèle et intitulé Environnement Canada et le Nord.
- . Élaboration d'une politique ministérielle internationale en cours.

SERVICE DES FINANCES, DU PERSONNEL ET DE L'ADMINISTRATION

Ce service s'occupe de la gestion administrative du ministère et est responsable, entre autres, de la gestion des finances et des biens, de la garde de la propriété publique et de la gestion du personnel.

CONSEILLER EN SCIENCES

Il fournit conseils et analyses sur des questions scientifiques touchant le ministère.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INFORMATION

Il incombe à la Direction générale de l'information de sensibiliser le public aux objectifs du ministère et d'obtenir son appui. Pour ce faire, la direction générale consulte, met sur pied des programmes d'information, prépare des publications et fournit des services de renseignements et de relations avec les médias. Ces activités sont menées à l'administration centrale et dans les bureaux régionaux à travers le Canada.

CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DE L'ENVIRONNEMENT

Le Conseil consultatif canadien de l'environnement (CCCE) agit à titre de conseiller auprès du ministre sur un grand nombre de questions environnementales. Ses membres sont bien informés, se préoccupent de l'environnement, proviennent de différentes régions du pays et appartiennent à divers milieux et professions. Ils siègent à titre individuel et non en qualité de représentants d'organismes ou de groupes d'intérêt.

CENTRES DE RESPONSABILITÉ RÉGIONAUX

Fortement décentralisé, Environnement Canada compte cinq bureaux régionaux ayant un rôle important à jouer dans la planification et l'évaluation des priorités et des programmes, de même que dans l'exécution des programmes.

Faits saillants en 1983-1984

Atlantique

- Mise en oeuvre d'un programme de 27,9 millions de dollars administré par les centres de recherches forestières de Terre-Neuve et des Maritimes pour appuyer directement les activités de mise en valeur et d'aménagement des forêts.
- Participation du SPE au processus d'évaluation environnementale pour l'exploration en mer du pétrole et du gaz des projets Venture et Hibernia.
- Prestation par le SEA d'un service de prévisions de la météo et de l'état des glaces plus adapté aux activités maritimes.
- Approbation d'un plan régional de gestion des oiseaux aquatiques.
- Participation du SPE aux décisions concernant l'utilisation du lavage du charbon pour éliminer le soufre dans les exploitations minières en Nouvelle-Écosse.

Québec

- Mise sur pied de projets forestiers dans le cadre du plan de développement économique du Canada pour la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent; investissement de 4,5 millions de dollars dans les projets de création d'emplois de l'Assurance-chômage; et administration de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement forestier.
- Signature de plusieurs ententes entre la Direction générale des eaux intérieures et le Québec : une entente de coordination et d'échange d'informations techniques concernant le projet d'aménagement des eaux de l'archipel de Montréal et des ententes pour la construction d'ouvrages de contrôle des crues des rivières Saint-Charles, Duberger et Mille-Isles.
- Adoption par le SEA d'un nouveau moyen de diffusion météorologique utilisant la technologie Télidon et la câblodistribution.
- Préparation d'un plan stratégique régional et d'un plan d'action visant à assurer la conservation, la restauration et la mise en valeur du couloir Saint-Laurent.

Ontario

- Poursuite des efforts sur plusieurs fronts en vue de décontaminer la rivière Niagara, source importante de pollution du lac Ontario.
- Développement de stratégies et de concepts de conservation pour le marais Second d'Oshawa, l'un des plus importants marais sur les bords du lac Ontario.
- Lancement d'une étude sur les changements climatiques et leurs répercussions sur l'économie ontarienne, en collaboration avec le SEA.
- Sensibilisation du public à la présence de substances toxiques dans l'eau de consommation et préparation d'un rapport sur la qualité de l'eau potable dans la région de Niagara.

- . Attention particulière accordée à deux problèmes importants touchant les Grands lacs : la pollution du couloir des rivières Détroit et Sainte-Claire et le transport atmosphérique des produits toxiques.

Ouest et Nord

- . Entente entre le Canada et la Saskatchewan sur la construction d'une usine de traitement de l'eau au charbon actif en granulés.
- . Prolongement d'un réseau hydrométrique en Alberta.
- . Accord sur le renouvellement forestier entre le Canada et le Manitoba.
- . Publication d'un rapport sur la classification écologique des terres.
- . Conclusion d'ententes sur la prévention des dommages causés aux récoltes avec l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.
- . Mise en liberté de 25 renards véloces dans le sud de l'Alberta.
- . Relocalisation du bison des bois dans le nord de l'Alberta et au Manitoba.
- . Coordination d'un programme de recherche et de contrôle du pipeline Norman Wells.
- . Tenue d'un atelier sur les sites d'immersion de déchets en mer.
- . Ouverture de bureaux de sous-district à Inuvik et à Frobisher Bay.
- . Installation d'un radar météorologique dans le sud de l'Alberta.
- . Fin de l'étude sur les îles artificielles en glace de rive.

Pacifique et Yukon

- . Prolongement d'un an de l'entente Canada - Colombie-Britannique de 1979-1984 sur l'aménagement intensif des forêts, au coût de 11 millions de dollars.
- . Prolongement de l'accord fédéral-provincial sur le contrôle des crues du fleuve Fraser jusqu'en décembre 1986.
- . Publication de pratiques recommandées pour l'utilisation de pentachlorophénols (PCP) dans l'industrie du bois en collaboration avec les provinces, l'industrie et les syndicats.
- . Participation d'Environnement Canada aux audiences publiques pour examiner le rapport interministériel sur l'exploitation des placers, et présentation d'exposés sur cette question.

BUREAU FÉDÉRAL D'EXAMEN DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEEE) administre le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE). Ce processus exige que, très tôt dans la planification et avant que des décisions irrévocables n'aient été prises, tous les ministères fédéraux examinent avec soin leurs projets pour déterminer s'ils comportent des effets néfastes pour l'environnement et la société. Lorsque ces répercussions risquent d'être importantes, les projets sont signalés au ministre de l'Environnement pour faire l'objet d'un examen public. Chacun de ces examens est dirigé par une commission nommée à cette fin, et des audiences publiques sont tenues dans les régions visées par les projets. Les commissions rédigent un rapport à l'intention du ministre et présentent des recommandations qui peuvent entraîner des modifications aux projets ou, à l'occasion, leur rejet ou leur ajournement.

Faits saillants en 1983-1984

- Fin des audiences de la commission chargée d'étudier la proposition de Dome, Esso et Gulf sur la production et le transport du gaz de la mer de Beaufort.
- Recommandation d'une commission fédérale-provinciale concernant l'exploitation, sous réserve de certaines conditions, d'un champ de gaz au large des côtes près de l'île de Sable.
- Approbation, sous réserve de certaines conditions, d'un projet d'aménagement d'une voie ferrée du CP Rail dans le parc national Glacier.
- Fin des audiences de la commission chargée d'étudier le projet d'agrandissement du Port de Québec et dont l'ampleur a été réduite.
- Présentation au ministre d'un rapport provisoire de la commission chargée d'étudier la proposition du CN concernant le doublage de la voie principale en Colombie-Britannique.
- Examen en cours des projets d'aménagement hydro-électrique de la rivière des Esclaves en Alberta, d'aménagement de terrains de villégiature du lac Shoal et d'agrandissement de l'aéroport international de Vancouver.
- Mise sur pied d'une commission fédérale-provinciale pour étudier le projet de construction d'une deuxième centrale nucléaire au Nouveau-Brunswick.
- Conclusion d'une entente avec la Colombie-Britannique pour mener une étude conjointe sur l'exploitation d'hydrocarbures au large des côtes.
- Création du Conseil canadien de la recherche sur les évaluations environnementales pour améliorer l'évaluation environnementale sur le plan scientifique.

PRIORITÉS MINISTÉRIELLES

Environnement Canada a élaboré des principes pour orienter ses activités au cours des prochaines années. Les priorités suivantes ont été établies dans le plan stratégique du ministère en octobre 1983. Elles offrent des possibilités d'action en raison de leur impact sur la société, l'économie et l'environnement.

Substances toxiques

Les avantages des produits chimiques pour la société sont évidents et immédiats, mais les coûts pour la santé de l'homme et l'environnement peuvent être très lourds si ces produits ne sont pas gérés comme il se doit.

En vertu de son programme de gestion des produits chimiques toxiques, Environnement Canada étudie les substances présentes dans l'environnement qui peuvent en menacer la qualité, analyse le cycle de ces matières pour prévoir leur point d'entrée dans l'environnement et intervient en temps opportun pour empêcher cette entrée dans l'environnement.

Cette approche vise à mettre davantage l'accent sur les initiatives à caractère préventif plutôt que sur la réparation des erreurs du passé. Elle a servi de base à la politique fédérale qui a amené la création du Comité interministériel sur les produits chimiques toxiques. Ce comité, présidé par Environnement Canada, est chargé de coordonner la gestion des matières toxiques à l'échelon fédéral.

Le ministère collabore avec Agriculture Canada à la mise en oeuvre d'un certain nombre de recommandations qui devraient permettre au public de participer au processus de réglementation. Des mesures ont été prises pour mieux évaluer les nouvelles demandes d'homologation des pesticides et réévaluer les pesticides déjà en usage.

Le ministère s'attaque au problème des déchets dangereux en s'assurant que la production des déchets, actuelle et future, est réduite au minimum; que les déchets sont éliminés d'une façon écologique; et que les méthodes antérieures d'élimination ne contribuent pas à aggraver les problèmes de santé ou d'environnement au Canada. Une autre solution efficace consiste à recycler. À cette fin, le ministère a annoncé son intention de créer un conseil national du recyclage pour promouvoir les possibilités de recyclage et favoriser le développement d'une industrie et la création d'emplois dans ce domaine.

Pour ce qui est des dioxines, l'objectif est de réduire les apports de dioxine dans l'environnement provenant de l'utilisation des pesticides, des émissions des sources de combustion (par exemple, des incinérateurs d'ordures), des dépotoirs et de l'industrie de la protection du bois. Un document intitulé Les dioxines au Canada : approche fédérale a été publié en décembre 1983, de même qu'un code d'instructions techniques à l'intention de l'industrie du bois, en février 1984.

Le ministère travaille également à mettre au point des mesures pour réduire la teneur en plomb dans l'essence et à améliorer la qualité de l'eau des Grands lacs et de la rivière Niagara, tout en cherchant à résoudre un grand nombre d'autres problèmes d'intérêt régional et national qui menacent la qualité de l'environnement au Canada.

Pluies acides

Les pluies acides causent des dégâts écologiques et économiques graves dans l'Est du Canada. Elles touchent les lacs et les cours d'eau, les immeubles et les ouvrages, les forêts, l'agriculture et la santé humaine. Les ressources naturelles menacées par le phénomène représentent environ huit pour cent du produit national brut.

La politique fédérale vise à réduire les émissions polluantes afin d'éliminer les dommages causés à l'environnement. De façon plus précise, il s'agit de réduire les dépôts humides de sulfates à moins de 20 kilogrammes par hectare par année dans les régions vulnérables. Le programme fédéral sur le transport à distance des polluants atmosphériques (TADPA) s'attaque au phénomène sur quatre fronts : conception et mise en oeuvre, en collaboration avec les provinces, de programmes canadiens de réduction de la pollution; insistance, auprès des États-Unis, pour la mise en oeuvre de programmes antipollution compatibles avec ceux du Canada; mise à jour continue de la base de données scientifiques sur tous les aspects du phénomène des pluies acides; et enfin sensibilisation des habitants des deux pays au problème.

En mars 1984, les ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement ont convenu de réduire les émissions de SO₂ dans les provinces à l'est du Manitoba à 2,3 millions de tonnes d'ici 1994, ce qui équivaut à la moitié des niveaux de 1980. Des mesures ont déjà été prises pour atteindre la moitié de cet objectif d'ici 1990. Le gouvernement fédéral a accepté d'être le principal responsable des activités de réduction touchant aux fonderies de métaux non ferreux, tandis que les provinces ont assumé un rôle analogue dans le cas des centrales thermiques. À l'occasion d'une conférence multilatérale qui a eu lieu en mars à Ottawa, le Canada et neuf pays de l'Europe occidentale se sont engagés à réduire leurs émissions nationales de SO₂ d'au moins 30 pour cent d'ici 1993. Ils ont également convenu d'accorder la priorité à la réduction des émissions d'oxydes d'azote. Le ministre fédéral de l'Environnement et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont continué d'insister auprès des États-Unis pour qu'ils réduisent leurs émissions.

Secteur forestier

Le secteur forestier crée directement et indirectement un emploi sur dix au Canada et est de loin le secteur qui rapporte le plus de ventes nettes à l'exportation (11,8 milliards de dollars en 1981).

L'objectif du gouvernement est de garantir le développement à long terme du secteur forestier ainsi que sa position concurrentielle à l'échelle internationale, sans nuire à l'environnement. Pour ce faire, on cherche à augmenter la valeur de nos exportations et à produire un volume adéquat de bois à un prix concurrentiel.

(En septembre 1984, le gouvernement fédéral a annoncé que le Service canadien des forêts serait transféré à un autre ministère et qu'un ministre d'État deviendrait responsable de ce secteur).

Gestion des eaux

Autrefois, l'approvisionnement en eau au Canada dépassait de loin la demande, et l'eau était accessible aux usagers à un coût dérisoire. Ceci n'est plus vrai aujourd'hui, en particulier dans les provinces des Prairies.

Dans le discours du trône de l'an dernier, le gouvernement a annoncé qu'il s'attaquerait aux problèmes des sols et de l'eau dans l'Ouest du Canada. On a donc demandé au ministère de l'Environnement d'élaborer un document axé sur les questions de l'eau et définissant la politique fédérale.

La qualité de notre eau pose également un problème crucial. La contamination des eaux par des polluants, qui vont des produits chimiques toxiques aux effluents des terres agricoles, est dangereuse et persiste souvent en dépit des contrôles en place.

Les deux autres problèmes de gestion des eaux ont trait à l'utilisation de plus en plus répandue des eaux souterraines et à la prévention des désastres causés par les crues.

Étant donné l'importance à long terme de questions telles que l'identification des approvisionnements existants et des besoins futurs en eau, un comité consultatif sur les stratégies fédérales relatives aux eaux a été formé en janvier 1984 par le ministre fédéral de l'Environnement, Charles Caccia. (Ce comité consultatif, composé de trois personnes et présidé par M. Peter Pearse, remettra son rapport final d'ici août 1985.)

Changements climatiques

Au cours de la dernière décennie, on a assisté à une augmentation spectaculaire de la quantité de polluants atmosphériques, comme le gaz carbonique (CO₂).

Les niveaux de concentration de CO₂ ont augmenté de trois à quatre pour cent par décennie par suite de la consommation de combustibles fossiles et du déboisement. Cette pollution pourrait entraîner un réchauffement important de la surface de la terre et modifier ainsi de façon notable le climat au cours du prochain siècle. Les changements climatiques auront des répercussions importantes sur notre pays. L'agriculture, l'eau, les ressources et les activités dans le Nord seront principalement affectées par ces changements, et ce, de façon non seulement négative mais aussi positive. Les risques de pénurie d'eau, de sécheresse et de baisse du niveau des lacs et des rivières pourraient bien augmenter dans l'avenir. La place qu'occupe le Canada sur la scène commerciale internationale pourrait être affectée par un changement climatique mondial. Ces problèmes nécessitent donc des actions locales, régionales et internationales. Le Programme climatique canadien mis sur pied par Environnement Canada, de concert avec les provinces, les universités canadiennes et le secteur privé,

s'intéresse aux problèmes des prévisions climatiques, tout en essayant de mieux comprendre les changements climatiques et les répercussions sociales et économiques qui s'y rattachent. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Programme climatique mondial des Nations Unies.

Protection de notre patrimoine naturel

Le Canada possède certains des écosystèmes et sites naturels les plus merveilleux, les plus exceptionnels et les plus diversifiés au monde. Au cours du siècle dernier, de nombreuses aires naturelles ont été judicieusement protégées pour le bénéfice des générations suivantes. Aujourd'hui, notre génération a hérité de ce patrimoine.

En 1985, des festivités auront lieu pour célébrer 100 ans de conservation des lieux du patrimoine canadien, qui remontent à la création du parc national de Banff. Ces événements offrent aux Canadiens une occasion unique de célébrer et d'apprécier notre patrimoine naturel et culturel.

Le ministère travaille de plus en plus à protéger les zones humides qui sont vitales pour la survie des populations fauniques et le maintien du niveau hydrostatique. En 1984, il a créé la fondation Habitat faunique Canada dans le but de préserver et de protéger cette importante ressource.

Nord

En raison de son caractère unique et fragile, de son rude climat, de sa géographie et des énormes responsabilités du gouvernement fédéral, le territoire situé au nord du 60^e parallèle est devenu une région prioritaire.

Des projets spécifiques demandent la création de parcs nationaux, l'expansion des réserves fauniques et des refuges d'oiseaux migrateurs, l'établissement de parcs et de lieux historiques axés en particulier sur la culture autochtone, l'amélioration des évaluations environnementales pour les grands projets d'aménagement, un leadership dans la gestion mixte des principaux réseaux hydrologiques du Nord, une participation active à l'appui des initiatives fédérales touchant la planification de l'utilisation des terres et l'amélioration des services météorologiques essentiels pour la sécurité des vols en Arctique.

Beaucoup d'efforts ont été consacrés en 1983-1984 au règlement des revendications territoriales du Comité d'étude des droits des autochtones. Cela devrait ouvrir la voie à la création du parc national du nord du Yukon qui servira à protéger la harde de caribous de la Porcupine, d'importance mondiale. On espère que la région du parc, qui était à l'origine de 10 000 kilomètres carrés, s'étendra au sud sur les terres revendiquées par le Conseil des Indiens du Yukon.

De plus, les travaux ont progressé concernant le projet de création de la Passe des ours polaires qui deviendra la première réserve nationale de la faune au nord du 60^e parallèle. En ce qui a trait à la marche à suivre pour l'établissement d'aires complémentaires comme l'île Prince-Léopold, Reid Bay et Cape Searle, une entente a été conclue avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord. D'autres consultations ont été entreprises avec les populations locales et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en vue de créer un parc national dans l'île d'Ellesmere.

ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT

Le ministère considère que l'économie et l'environnement sont indissociables. Les problèmes économiques des dernières années nous ont amenés en 1983-1984 à nous pencher davantage sur ces questions. C'est donc dans cette perspective que le ministère a présenté un document en février 1984 à la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement. Ce qui suit est un bref exposé de la philosophie du ministère.

Les Canadiens disposent d'un riche patrimoine naturel. Notre prospérité économique, notre développement social et notre identité nationale reflètent ce merveilleux héritage.

L'environnement nous fournit les matières premières et les sources d'énergie à exploiter. Lorsque nous élaborons des politiques pour l'avenir, nous devons tenir compte des liens étroits qui existent entre le développement socio-économique et les processus biologiques et physiques.

Malheureusement, notre économie de marché ne tient pas suffisamment compte de la valeur actuelle et future de l'environnement et de ses ressources. Par exemple, l'eau constitue un facteur de production important dans les secteurs de l'agriculture et des pâtes et papiers. Elle est une source d'énergie hydro-électrique et sert au transport, au tourisme et aux loisirs, en plus de présenter une valeur esthétique, d'abriter la vie aquatique et d'assurer notre approvisionnement en eau potable. L'eau est aussi le réceptacle de déchets humains, chimiques et solides de toutes sortes. Certaines régions du Canada, cependant, font déjà face à de graves pénuries d'eau et l'on s'attend à des demandes d'exportation vers les États-Unis. Or, la valeur de l'eau n'entre pas encore pleinement en ligne de compte dans les décisions qui affectent sa qualité et sa quantité. Cette lacune entraîne des problèmes d'approvisionnement, des dérivations coûteuses, tant sur le plan économique que sur le plan écologique, et des coûts de traitement après utilisation qui peuvent gravement compromettre l'efficacité et le rendement de notre économie.

Plutôt que de considérer l'environnement comme une immense poubelle à notre disposition, la société doit s'intéresser au recyclage de façon à réduire le volume de déchets produits. Les techniques de conservation de l'énergie et les sources d'énergie douce devraient être utilisées pour réduire les répercussions environnementales de la production de charbon et de pétrole, de même que les effets secondaires qui y sont associés tels que les pluies acides et l'effet de serre. La technologie existe et de nombreux emplois seront créés si l'on a recours à ces nouvelles techniques.

Nous devons apprendre à renouveler et à utiliser nos ressources plus efficacement que nous ne le faisons actuellement. Ainsi, une utilisation plus judicieuse pourrait contribuer à un mode de croissance soutenu, durable et concurrentiel sur le plan international. Au fur et à mesure que le Canada entre dans l'ère post-industrielle et que la population accorde plus d'importance à l'épanouissement personnel et au progrès social, il est capital que l'environnement fasse partie intégrante de notre politique de développement.

Dans sa quête d'un développement économique soutenu et acceptable sur le plan environnemental, Environnement Canada a formulé les principes suivants pour favoriser l'harmonisation de la société et de l'environnement :

1. Ceux qui utilisent l'environnement comme un réceptacle de matières polluantes doivent en assumer intégralement le coût social. Les propriétaires et gestionnaires de ressources renouvelables doivent être encouragés à retirer un bénéfice raisonnable pour l'utilisation de ces ressources et à réinvestir dans le maintien et la mise en valeur de leur productivité (suivant le principe que c'est au pollueur et à l'utilisateur de payer).
2. Les ressources renouvelables doivent être gérées sur la base d'un rendement soutenu et être affectées aux usages simples ou multiples les plus aptes à produire des avantages économiques et sociaux.
3. La diversité, la qualité et la quantité des ressources renouvelables doivent être sauvegardées pour assurer une certaine souplesse dans la production, la répartition et l'utilisation de ces ressources par les générations actuelles et futures de Canadiens.
4. Puisqu'il faut tenir compte aussi bien des valeurs de la société que des aspects scientifiques lors de l'établissement d'un seuil "tolérable" de pollution, cette décision doit être prise ouvertement, sur la base d'un compromis entre diverses valeurs sociales, économiques et environnementales.
5. Les répercussions environnementales des politiques, activités et programmes fédéraux doivent être évaluées au début du processus de planification et les résultats doivent être rendus publics.

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Ministère de l'Environnement

Service de l'environnement atmosphérique

Service canadien des forêts

Service de la conservation de l'environnement

Service de la protection de l'environnement

Parcs Canada

Programme de l'administration

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

RÉSUMÉ DES DÉPENSES DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS - PAR ACTIVITÉ

PROGRAMME	(\$000)
Programme des services de l'environnement	
Service de la protection de l'environnement	56 802
Service de l'environnement atmosphérique	157 103
Service de la conservation de l'environnement	131 742
Service canadien des forêts	<u>195 406</u>
Coût total du programme	541 053
Programme de Parcs Canada	
Administration	33 575
Parcs nationaux	171 383
Parcs et sites historiques nationaux	63 648
Accords sur la récréation et la conservation	<u>43 675</u>
Coût total du programme	312 281
Programme de l'Administration	
Administration	42 760
Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales	<u>3 626</u>
Coût total du programme	46 386
Coût total des programmes	899 720

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS DU MINISTÈRE

Dépenses budgétaires et revenus	1983-84 (\$000)	1982-83 (\$000)	Augm./ (Dimin.)
Dépenses de fonctionnement	569 769	523 359	46 410
Dépenses en capital	158 594	132 628	25 966
Subventions et contributions	143 546	133 333	10 213
Paiements à la Commission des champs de bataille nationaux	2 727	4 227	(1 500)
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	<u>52 410</u>	<u>47 957</u>	<u>4 453</u>
Total (brut)	927 046	841 504	85 542
Revenus à valoir sur le crédit	(27 326)	(24 187)	(3 139)
Total (net)	899 720	817 317	82 403

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ATMOSPHÉRIQUE

**RÉSUMÉ DES DÉPENSES ET DES REVENUS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1983-1984
- PAR ACTIVITÉ**

Activité	Dépenses (\$000)
Gestion et services de soutien	9 013
Services des glaces	16 245
Services météorologiques et des conditions maritimes	121 366
Recherche et développement météorologiques et qualité de l'air	8 448
Services climatiques	13 190
Programmes intégrés	2 275
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	12 138
Total (brut)	182 675
Revenus à valoir sur le crédit	(25 572)
Total (net)	157 103

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Dépenses budgétaires et revenus	1983-84 (\$000)	1982-83 (\$000)	Augm./ (Dimin.)
Dépenses de fonctionnement	150 550	134 710	15 840
Dépenses en capital	18 712	18 969	(257)
Subventions et contributions	1 275	1 062	213
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	12 138	11 396	742
Revenus à valoir sur le crédit	(25 572)	(22 687)	(2 885)
Total	157 103	143 450	13 653

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Subventions	(\$000)
Programme mixte pour le contrôle et l'évaluation du transport à distance des polluants atmosphériques en Europe	10
Recherche en météorologie	384
Société de météorologie et d'océanographie	16
Total des subventions	410
Contributions	(\$000)
Organisation météorologique mondiale	593
Programme des emplois d'été pour la jeunesse	11
Bourses d'études en sciences météorologiques et atmosphériques aux universités canadiennes	16
Nouveau programme de relance de l'aide à l'emploi	199
Total des contributions	865
Total des subventions et des contributions	1 275

SERVICE CANADIEN DES FORÊTS

**RÉSUMÉ DES DÉPENSES ET DES REVENUS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1983-1984
- PAR ACTIVITÉ**

Activité	Dépenses (\$000)
Gestion et administration	3 747
Relations forestières et développement économique	108 689
Recherches et études techniques	77 516
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	5 874
Total (brut)	195 826
Revenus à valoir sur le crédit	(420)
Total (net)	195 406

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Dépenses budgétaires et revenus	1983-84 (\$000)	1982-83 (\$000)	Augm./ (Dimin.)
Dépenses de fonctionnement	67 251	59 008	8 243
Dépenses en capital	12 466	4 564	7 902
Subventions et contributions	110 235	84 801	25 434
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	5 874	5 327	547
Revenus à valoir sur le crédit	(420)	(414)	(6)
Total	195 406	153 286	42 120

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Subventions	(\$000)
Société Forintek Canada	1 400
Association forestière canadienne	50
Institut forestier du Commonwealth	10
Festival des forêts	5
Universités, pour des travaux de recherche particuliers sur les forêts	1 499
Total des subventions	2 964
Contributions	(\$000)
Institut canadien de recherche en génie forestier	1 325
Société Forintek Canada	2 300
Programme des emplois d'été pour la jeunesse	273
Conseil suédois pour l'exploitation des sources d'énergie	50
Gouvernements provinciaux et autres organismes admissibles, pour les projets de création d'emplois en foresterie	17 244

École de gardes forestiers des Maritimes	115
Société Maritime Forestry Complex	82
Organismes provinciaux et personnes, pour les initiatives entreprises dans le cadre des accords de mise en valeur et des ententes auxiliaires, en fonction des besoins économiques et socio-économiques	83 842
Conseil des industries forestières	50
Nouveau programme de relance de l'aide à l'emploi	1 957
Centre intergouvernemental de protection contre les incendies de forêt	<u>33</u>
Total des contributions	107 271
Total des subventions et des contributions	110 235

SERVICE DE LA CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

RÉSUMÉ DES DÉPENSES ET DES REVENUS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1983-1984
- PAR ACTIVITÉ

Activité	Dépenses (\$000)
Gestion et services de soutien	4 928
Conservation des eaux intérieures	82 028
Conservation des terres	6 151
Conservation de la faune	24 956
Conservation des multi-ressources	6 921
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	8 092
Total (brut)	133 076
Revenus à valoir sur le crédit	(1 334)
Total (net)	131 742

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Dépenses budgétaires et revenus	1983-84 (\$000)	1982-83 (\$000)	Augm./ (Dimin.)
Dépenses de fonctionnement	87 807	83 310	4 497
Dépenses en capital	9 674	6 986	2 688
Subventions et contributions	27 503	45 491	(17 988)
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	8 092	7 460	632
Revenus à valoir sur le crédit	(1 334)	(1 086)	(248)
Total	131 742	142 161	(10 419)

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Subventions	(\$000)
Recherche sur les ressources en eau	250
Comité canadien de l'Association internationale de recherche sur la pollution des eaux	2
Fédération canadienne de la nature	10
Creston Valley Wildlife Management	75
Fédération canadienne de la faune	10
Institut de la fourrure du Canada	20
Nature Conservancy of Canada	10
Fondation sur le Bouclier canadien	300
Habitat faunique Canada	1 000
Total des subventions	1 677

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**RÉSUMÉ DES DÉPENSES ET DES REVENUS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1983-1984
- PAR ACTIVITÉ**

Activité	Dépenses (\$000)
Orientation et soutien au ministère	8 635
Questions environnementales prioritaires	4 173
Connaissances de base, prévention et mesures correctives	39 744
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	4 250
Total (brut)	56 802
Revenus à valoir sur le crédit	---
Total (net)	56 802

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Dépenses budgétaires et revenus	1983-84 (\$000)	1982-83 (\$000)	Augm./ (Dimin.)
Dépenses de fonctionnement	49 245	43 178	6 067
Dépenses en capital	2 751	1 559	1 192
Subventions et contributions	556	104	452
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	4 250	3 885	365
Total	56 802	48 726	8 076

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Subventions	(\$000)
Comité canadien de l'Association internationale de recherche sur la pollution de l'eau	5
Total des subventions	5
Contributions	(\$000)
Centre de toxicologie de Guelph et Toronto	76
La 8 ^e Conférence internationale sur les composés nitrosés	10
Organisation de coopération et de développement économiques	31
Programme des emplois d'été pour la jeunesse	19
Nouveau programme de relance de l'aide à l'emploi	415
Total des contributions	551
Total des subventions et des contributions	556

PARCS CANADA

**RÉSUMÉ DES DÉPENSES ET DES REVENUS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1983-1984
- PAR ACTIVITÉ**

Activité	Dépenses (\$000)
Administration	31 078
Parcs nationaux	162 106
Parcs et sites historiques nationaux	59 723
Accords sur la récréation et la conservation	41 534
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	17 840
Total	312 281

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Dépenses budgétaires et revenus	1983-84 (\$000)	1982-83 (\$000)	Augm./ (Dimin.)
Dépenses de fonctionnement	173 484	163 893	9 591
Dépenses en capital	114 475	100 550	13 925
Subventions et contributions	3 755	1 718	2 037
Paiements à la Commission des champs de bataille nationaux	2 727	4 227	(1 500)
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	17 840	16 173	1 667
Total	312 281	286 561	25 720

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Subventions	(\$000)
Aménagement du Jardin international de la paix au Manitoba	30
Association des parcs nationaux et provinciaux du Canada	15
Total des subventions	45

Contributions	(\$000)
Conférence fédérale-provinciale sur les parcs	12
Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources	75
Associations coopérantes	250
Fonds du patrimoine mondial (contribution canadienne)	79
Exploration pétrolière et du gaz en Saskatchewan	15
Monuments et sites internationaux	
Association des universités canadiennes	
Programme d'emplois d'été pour les étudiants	1 138
Association des parcs nationaux et provinciaux du Canada	5
Comité de citoyens pour le centenaire	1 650

Comité de Jasper	9
Centre intergouvernemental de protection contre les incendies de forêts	17
Centre international d'étude de la préservation et de la restauration des biens culturels	33
Société historique de district et d'Aurora	12
Comité pour la restauration de la chapelle Mohawk	65
Acquisition et restauration de la maison Trestler	300
Sentier Martin Goodman	<u>50</u>
Total des contributions	3 710
Total des subventions et des contributions	3 755

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION

**RÉSUMÉ DES DÉPENSES ET DES REVENUS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1983-1984
- PAR ACTIVITÉ**

Activité	Dépenses (\$000)
Administration	42 760
Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales	<u>3 626</u>
Total	46 386

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Dépenses budgétaires et revenus	1983-84 (\$000)	1982-83 (\$000)	Augm./ (Dimin.)
Dépenses relatives au programme	42 129	39 378	2 751
Ministre, traitement et indemnité d'automobile	41	39	2
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	<u>4 216</u>	<u>3 716</u>	<u>500</u>
Total	46 386	43 133	3 253

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Subventions	(\$000)
Association canadienne des géographes	7
Cotisation canadienne à l'Union géographique internationale	<u>2</u>
Total des subventions	9
Contributions	(\$000)
Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement	86
Programme des emplois d'été pour la jeunesse	34
Nouveau programme de relance de l'aide à l'emploi	<u>93</u>
Total des contributions	213
Total des subventions et des contributions	222